LE MONITEUR IMMO

Mars 2017
France

https://www.lemoniteur.fr/article/164-equipes-retenues-pour-participer-a-la-seconde-phase-d-inventons-la-metropole-du-grand-paris.571184

164 équipes retenues pour participer à la seconde phase d' « Inventons la métropole du Grand Paris »

Un an après le lancement de l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris », 164 groupements pluridisciplinaires, soit en moyenne trois par site, ont été admis à déposer une offre. Les lauréats seront connus en septembre prochain.

Le 1er mars, Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris, Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris et Michel Delpuech, préfet de la région Ile-de-France, ont dévoilé la liste des 164 équipes admises à participer à la seconde phase de l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris ». Choisies parmi 420 candidats, elles disposent désormais de cinq mois pour déposer une offre sur les 57 sites proposés à la consultation.

En moyenne trois équipes par site

Pour désigner les groupements finalistes, formés autour de professionnels de l'aménagement et de l'immobilier (architectes, promoteurs, investisseurs), un jury par site s'est réuni, auquel étaient notamment associés le maire de la commune concernée et un représentant de l'ordre des architectes d'Ile-de-France. « Les jurys avaient pour mission non pas de choisir les meilleurs dossiers mais d'écarter les plus faibles sur le plan juridique et financier ainsi que sur le plan de l'innovation car l'innovation est l'ADN de cette consultation », a précisé le président de la métropole du Grand Paris. En moyenne, trois équipes par site ont été retenues, parfois quatre (quatre terrains concernés : Charenton-Bercy à Charenton ; ZAC Léon Blum à Issy-les-Moulineaux ; Place de la Boule à Nanterre et ZAC Paul Bourget à Paris), voire cinq pour le franchissement Pleyel à Saint-Denis.

Les finalistes vont désormais peaufiner leur proposition sur la base d'un cahier des charges beaucoup plus prescriptif et précis. La date butoir de remise des offres est fixée au 31 juillet en vue d'une annonce des lauréats fin septembre 2017. D'ici là, en juin, une seconde session d' « Inventons la métropole » sera lancée portant sur environ une cinquantaine de sites.

Télécharger la liste des équipes finalistes

*-**164 équipes** sélectionnées parmi 420 candidats*
*-**57 sites concernés, soit 217 ha** (59 à l'origine). Ils varient de 800 m2 à 32 ha : 24 sites dépassent les 2 ha, 7 sont inférieurs à 7 000 m2. 21 sont localisés dans les futurs quartiers de gares du Grand Paris Express*
*- **2,6 millions de m2 à construire** qui devraient générer 6,4 milliards d'euros d'investissement, soit 1 point de PIB de la métropole du Grand Paris*
- 42% des mandataires sont des grands groupes français du BTP ou de la promotion immobilière et 58% des promoteurs régionaux
*- **326 start-ups, PME innovantes et associations participent à ces équipes***
*- **40% des projets prévoient un chantier fondé sur l'économie circulaire** ; 25% se tournent vers la construction bois ; 50% se soucient de la réversibilité.*